



APPENDICE V*

PROJETS D'ANNEXES TECHNIQUES

- Annexe A, Systèmes de routes aériennes.
- Annexe B, Méthodes et systèmes de communication.
- Annexe C, Règles de l'air.
- Annexe D, Méthodes de contrôle de la circulation aérienne.
- Annexe E, Règles pour la délivrance de licences au personnel naviguant et au personnel d'entretien.
- Annexe F, Livres de bord.
- Annexe G, Navigabilité des aéronefs en service international.
- Annexe H, Marques d'immatriculation et d'identité des aéronefs.
- Annexe I, Protection météorologique de l'aéronautique internationale.
- Annexe J, Cartes et diagrammes aéronautiques.
- Annexe K, Régime douanier et manifestes.
- Annexe L, Recherches et sauvetage. Enquêtes sur les accidents.

*Cet Appendice fait l'objet d'un document séparé qui constituera la Deuxième Partie de l'Acte Final.